

Dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur

NOR : MENE1238986A
Arrêté du 8-11-2012 - J.O. du 23-11-2012
MEN - DGESCO A2-3

Entrée en vigueur :

Session 2013 pour les spécialités de **Mentions Complémentaires**

Session 2014 pour les spécialités de **Certificat d'Aptitude Professionnelle**

de **Brevet d'Etudes Professionnelles**

de **Brevet Professionnel**

Session 2015 pour les spécialités de **Baccalauréat Professionnel**

Annexe :

Liste des spécialités de diplômes professionnels concernées par la formation portant sur le travail en hauteur :

Groupe I :

Spécialités de diplômes professionnels concernées par la **formation définie en annexe 5 de la recommandation R. 408** de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés (utilisation)

Spécialités de Baccalauréat Professionnel :

Technicien d'études du bâtiment, option A : études et économie

Technicien d'études du bâtiment, option B : assistant en architecture

Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre, matériaux de synthèse

Ouvrages du bâtiment : métallerie

Travaux publics

Spécialités de Brevet Professionnel :

Métiers de la pierre

Spécialités de Certificat d'Aptitude Professionnelle :

Serrurier-métallier

Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse

Tailleur de pierre marbrier du bâtiment et de la décoration

Couvreur

Mention Complémentaire de niveau V :

Zinguerie

Mention Complémentaire de niveau IV :

Peinture décoration

Spécialités de Brevet d'Etudes Professionnelles :

Réalisations du gros-œuvre

Réalisation d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse

Réalisation d'ouvrages de métallerie du bâtiment

Aménagement finition

Travaux publics

Groupe II :

Spécialités de diplômes professionnels concernées par la **formation définie en annexe 4 et en annexe 5 de la recommandation R. 408** de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés (utilisation et réception)

Spécialités de Brevet Professionnel :

Couvreur

Construction d'ouvrages en aluminium, verre et matériaux de synthèse

Serrurerie-métallerie

Mention Complémentaire de niveau IV :

Technicien en énergies renouvelables

Groupe III :

Spécialités de diplômes professionnels concernées par la **formation définie en annexe 3 et en annexe 5 de la recommandation R. 408** de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés (utilisation et montage)

Spécialités de Certificat d'Aptitude Professionnelle :

Maçon

Constructeur en béton armé du bâtiment

Constructeur en ouvrages d'art

Peintre-applicateur de revêtement

Groupe IV :

Spécialités de diplômes professionnels concernés par la **formation définie en annexes 3, 4, 5 de la recommandation R. 408** de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés (utilisation, réception et montage)

Spécialités de Baccalauréat Professionnel :

Aménagement et finition du bâtiment

Spécialités de Brevet Professionnel :

Peinture revêtement